

LAURENT CHABIN

**L'INSOUMISE
ENCHAÎNÉE**

ÉDITIONS
MICHEL
QUINTIN



1

LE BANNISSEMENT

Le tribunal est dressé au centre du camp.

Ni estrade ni construction de bois ou de pierre, cependant. Ni greffier ni perruques poudrées; ni avocat ni procureur; pas le moindre décor pour rehausser la solennité ou la gravité du moment.

Rien. Rien d'autre que les cavaliers, figés comme des statues sous un soleil de plomb.

Les trois juges se tiennent à cheval, immobiles. Celui du milieu est le plus grand, les deux autres, un de chaque côté, sont légèrement en retrait. Trois guerriers, armés et casqués.

On les dirait prêts à partir en guerre plutôt qu'à rendre un verdict. De leur visage cuit par le soleil on ne voit guère que les yeux durs et cruels, car leur front bas est ceint jusqu'aux sourcils d'un bandeau de cuir.

Leur chevelure sale et hirsute émerge de

l'espace étroit laissé entre le bandeau et le casque, également de cuir. Il en jaillit des ornements de corne ou d'os, qui représentent des figures grimaçantes ou des démons grossièrement sculptés.

Le reste de la figure est à l'avenant, hideux et terrifiant. La peau de leurs joues semble brûlée. Elle l'a été, en effet, et pas seulement par le soleil de la steppe. À la fin de l'enfance, on l'a frottée avec des charbons ardents jusqu'à tuer définitivement les poils naissants. Si ces trois-là occupent leur position aujourd'hui, c'est, entre autres, parce qu'ils n'ont pas crié tout le temps qu'a duré l'opération.

Il règne une chaleur insupportable; cet été est particulièrement torride. Le camp est établi dans la plaine immense et dépourvue d'arbres. Il est écrasé par le soleil implacable, infesté par les mouches. Il est midi, il n'y a pas d'ombre.

Face aux trois cavaliers, à distance respectable, toute la tribu, à cheval, s'est rangée en un large demi-cercle autour duquel les chariots forment un rempart circulaire encore plus vaste. Les enfants, tapis derrière les roues des chariots, suivent la scène avec intérêt. On pourrait croire qu'on va assister à une pièce de théâtre.

Mais il ne s'agit pas d'un spectacle. Il s'agit d'un jugement, et d'un jugement exceptionnel. Les trois juges portent leurs armes, car la sentence qu'ils doivent prononcer est la plus grave.

Le chef de la tribu, qui préside le tribunal, vient de terminer son réquisitoire. Bref, empli

de colère, il a été prononcé d'une voix gutturale dans une langue rude dépourvue de flexions et de métaphores. Une langue de guerriers.

Il est évident que le verdict est arrêté depuis longtemps. Les juges ont à peine délibéré entre eux, à voix basse. Simple rituel, mise en scène destinée à donner un peu de suspense au cérémonial.

Le crime est évident, énorme, et l'accusé ne le nie même pas.

Celui-ci se tient debout devant ses juges, tête nue, comme planté au milieu de cet immense demi-cercle vide et poussiéreux, accablé par l'atroce chaleur, harcelé par les mouches. Bien qu'il porte le vêtement des cavaliers, il est le seul à ne pas avoir de cheval.

Il sait, lui aussi, quelle sera sa punition, mais il ne dit rien. La foule ne voit pas son visage car il lui tourne le dos. Le silence est mortel.

Enfin le chef reprend la parole :

— Khojen, tu as défié nos lois et nos dieux. Malgré nos mises en garde, tu as persisté dans ton attitude criminelle, et nous voyons clairement que tu n'en éprouves aucun remords. Nos lois sont claires, tu mérites le châtement le plus grave, et tu le subiras sans délai.

Pas un murmure ne s'élève de la foule assemblée. La condamnation est sans surprise. Dans cette tribu de guerriers, les sentiments n'ont pas leur place, on n'y connaît ni les larmes ni les soupirs.

Le chef poursuit :

— Le bannissement, Khojen. Aujourd'hui même tu quitteras le camp pour ne plus y revenir. Conformément aux traditions, tu auras le droit d'emporter tes armes, mais tu n'auras pas de cheval. Dans trois jours exactement, à midi, la chasse pourra commencer. Alors, quiconque te rencontrera, où que ce soit, dans les limites de notre territoire ou à l'extérieur, aura le droit de te tuer sans avertissement.

Le chef se tait. Il reste immobile. Les hommes savent tous que ce châtement est terrible, car la plaine qui s'étend sans limites au-delà du campement n'est hantée en hiver que par des vents glacés, et, en été, elle est brûlée sans répit par un soleil de plomb.

— As-tu quelque chose à dire pour ta défense ? reprend le juge. Souhaites-tu exprimer ton repentir ?

Khojen le regarde droit dans les yeux. Son visage dur et fermé n'affiche qu'un sourire méprisant. Un seul mot sort de ses lèvres, résumant sa pensée :

— Non.

Le chef lève alors sa lance et, d'un geste plein de fureur, la plante juste devant les pieds du condamné. L'empennage de fourrure se balance un moment avant de pendre, immobile, dans l'air surchauffé. Plus un mot ne sera prononcé.

La foule s'écarte maintenant en silence. On n'entend que le martèlement assourdi des sabots

ENCHAÎNÉE

dans la poussière. Comme dans un ballet réglé à l'avance, elle ouvre vers l'ouest un passage au condamné, une porte sur le vide de l'horizon.

La porte de l'exil.

Sans un mot, le banni se retourne et se met lentement en marche, sans un regard pour ceux qui l'entourent.

C'est une femme. Une toute jeune femme.